

# L'ÉCHO DES COTEAUX

MAI 2018

*Saint-Amant-Tallende*

## Sommaire

Edito : 2  
Travaux : 3  
CMJ : 5  
Vie communale : 6  
CCAS : 11  
Écoles : 13  
Commerces : 16  
ComCom : 18  
Associations : 22





## Édito

L'hiver aura été long, le printemps s'installe et les travaux d'extérieur vont bon train. Vous avez pu voir les travaux d'accessibilité de l'église avec très bientôt l'installation de toilettes ouvertes au public. Les fontaines seront bientôt en fonctionnement, de nouvelles jardinières vont être installées place Darteyre, les travaux d'élagage se sont poursuivis sur la fin de l'hiver et l'entretien des espaces verts a repris avec le printemps...

En 2017 nous avons restauré notre école maternelle, cette année 2018 ce sera au tour de l'école primaire ainsi que du SMAR (Service Municipal d'Accueil et de Restauration). De nombreuses nouvelles familles (trois lotissements, soient un peu plus de cinquante habitations et des rénovations de maisons dans le bourg) arrivent sur Saint-Amant, bienvenue à tous ces nouveaux habitants !!!

Le printemps est aussi traditionnellement un moment fort pour faire le point sur les finances de la commune. Le budget prévisionnel prévoit comme depuis de nombreuses années 0% d'augmentation de la part communale dans les impôts locaux, malgré une baisse importante des dotations de l'état, cela démontre que notre commune continue à avoir une gestion financière saine.

Avant l'arrivée de l'été, j'espère que ce printemps sera agréable afin que vous puissiez profiter pleinement de notre belle commune.

Pierre Bossard

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :  
PIERRE BOSSARD,  
MAIRE

COORDINATION :  
NATHALIE GUILLOT,  
ADJOINTE AU MAIRE

COMITÉ DE LECTURE :  
ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

MISE EN PAGE ET IMPRESSION :  
IMPRIMERIE DECOMBAT  
25 RUE G. CHARPAK  
ZONE DES MONTELS III  
63118 CÉBAZAT

N° ISSN : EN COURS  
Tiré à  
1 000 exemplaires



## Déchèterie de Veyre Monton

Elle est située le long de la Route départementale 213, à

tout juste  
5 km de  
Saint-Amant.

Durant l'été,  
la déchèterie  
est ouverte aux  
horaires suivants :  
Lundi au vendredi :  
8h-12h30 et  
13h30-19h

Samedi, en continu :  
8h -19h

Elle est fermée le  
dimanche.

**Du respect...  
pas de déchets !**



## Agenda

8 mai	Tournoi de Foot	Stade de Tallende
8 mai	Commémoration de l'armistice	Parvis de la mairie Départ à 10h30
19 au 21 mai	Fête des Baisles Association Saint-Verny	
25 mai	Fête des Ecoles Publiques - 17h30	Ecoles Maternelle et élémentaire
26 mai	Fête du Jeu	Médiathèque 10h - 12h
9 juin	Journée festive Conseil Municipal des Jeunes	Parvis de la Mairie
16 juin	Tournoi Badminton Amicale Laïque	Salle polyvalente
17 juin	Journées du patrimoine de pays et des moulins Histoire et Patrimoine	Rendez-vous à partir de 14h à la salle polyvalente
13 juillet	Retraite aux flambeaux et feu d'artifice	Départ place des Tilleuls à Saint-Saturnin
30 juin	Journée développement Durable Conseil Municipal des Jeunes	Exposition Espace Pasteur
1 <sup>er</sup> Septembre	Forum intercommunal des associations	Salle polyvalente
Vendredi de juillet et août	Les visites guidées du bourg Histoire et Patrimoine	Départ à 17 h devant l'église
12 juillet et 9 août	Randonnée guidée « géologie et patrimoine rural » (boucle de 3 h).	Départ à 14 h devant l'église



## Les travaux sur la commune

### Accès au cabinet médical Pasteur

Le deuxième étage a été aménagé depuis 2 ans et afin d'optimiser le confort d'accès aux cabinets médicaux et infirmiers à l'espace Pasteur, une véranda a été installée à la sortie de l'ascenseur. Ceci permet aux patients de pouvoir accéder à l'intérieur du bâtiment à l'abri des intempéries.

Cette installation nous permet aussi de faire des économies d'énergie en favorisant une sorte de « sas » entre l'intérieur et l'extérieur.



### Restauration et remise en eau des fontaines

Les fontaines situées sur la place Darteyre et Grande Place font l'objet de modifications techniques et seront bientôt remises en eau par l'entreprise Jansen.



Celle de la place de l'église (la salamandre) va également être revue après la fin des travaux sur le parvis.

Les fontaines situées Place Pallet et Place du 11 novembre feront l'objet d'une étude technique plus approfondie car elles sont plus abîmées.

### Aménagement du parvis de l'église

Dans le cadre du programme « accessibilité aux personnes à mobilité réduite », d'importants travaux ont été engagés sur le parvis et à l'entrée de l'église. Nous avons supprimé les 2 marches qui constituaient un perron d'entrée à l'église et les avons remplacés par un plan incliné. C'est l'occasion de rappeler ici que l'église est un bâtiment communal.

Sur ce parvis, nous avons profité des travaux pour réaliser également des toilettes accessibles plus commodément ainsi que la réfection du toit du petit hangar communal situé à gauche de l'église.

Un chantier important qui a occasionné quelques difficultés d'accès à l'église au mois d'avril, mais qui était indispensable !!! Il nous reste maintenant à finaliser l'aménagement paysager du parvis et de la place de l'église dans son ensemble (plantations, éclairage public et mobilier urbain).



### Mobilier Urbain

Les bancs et tables en place depuis de nombreuses années au Parc Villot, Place Pallet... vont être progressivement changés afin de maintenir le confort des usagers.

Des socles cimentés vont être faits afin de faciliter la pose puis l'entretien du nouveau mobilier.

De même, afin d'embellir le cœur de la commune, et de faciliter l'entretien de certains petits espaces végétalisés, du sable de Cusset a été mis en place ce printemps.





## Enfouissement

La ligne électrique qui alimente une partie des communes de Saint-Sandoux, Saint-Saturnin, Saint-Amant-Tallende, va faire l'objet d'un enfouissement. C'est la société Eiffage qui sera chargée des travaux. Cette ligne, visible pour les habitants de la rue du Pont de la Monne monte à travers les coteaux jusqu'à Saint-Sandoux. L'enfouissement se fera au cœur des vergers et passera sous la rivière.

## Voierie

Dans le cadre du plan triennal d'entretien de nos voiries, une nouvelle tranche de travaux va commencer. Cette année, ce sont les rues des Recollets, du Mas, des Baisles, une partie de la rue des Fontaines qui seront concernées. Le chantier est prévu d'ici l'été.



## Élagage des arbres

Afin d'entretenir nos espaces publics et de ne pas générer de nuisance pour la circulation, nous faisons élaguer régulièrement les arbres sur la commune. Nous faisons appel à une entreprise spécialisée (Arbres et Forêts, basée à Saint-Sandoux) puis les services techniques assurent le broyage des végétaux et le nettoyage des chantiers.

Face au conseil des professionnels, nous avons fait abattre l'arbre qui servait « de rond-point de la Place Pallet » car celui-ci était creux et présentait un danger en cas de grand vent. Nous réfléchissons à la matérialisation de la zone de circulation à cette intersection.

## Eco-Pâturage

Comme indiqué dans le précédent bulletin communal, une nouvelle zone d'éco-pâturage a été mise en place vers le Pont de la Monne, à côté de la « zone verte / zone de détente ».

La clôture (piquets + grillage) a été réalisée mi-avril par l'entreprise Sauvarie Environnement et les chèvres sont arrivées !!!

Ce nouvel espace permettra d'avoir une zone entretenue après le Pont de la Monne et devrait aussi inciter les personnes qui jetaient leurs déchets verts à aller les déposer en déchetterie...

Un petit rappel concernant les animaux qui entretiennent nos terrains : les chèvres seront ravies de grignoter un petit bout de pain dur, mais elles trouvent largement de quoi se nourrir au sein de leur enclos.



## Les lotissements en cours de construction

Les constructions de maisons au niveau des 2 lotissements en cours avancent rapidement.

Allée des Marronniers, sur l'ancien terrain de foot du SIVOM, ce sont 9 maisons qui sortent de terre et Rue de la Papeterie, devant le cimetière ce sont 7 maisons qui sont en cours de réalisation et une huitième déjà existante a fait l'objet de rénovation.

Bienvenue à ces nouveaux habitants et nul doute que nos écoles vont avoir de nouveaux inscrits à la rentrée !!!





## Des jeunes et la solidarité



Lors d'une réunion du Conseil Municipal des Jeunes, au mois de décembre dernier, les jeunes élus ont décidé de mettre en place une collecte de jouets pour Noël, au profit des Restos du Cœur et du Secours Catholique. La collecte s'est faite aux écoles publiques du lundi 11 au vendredi 15 décembre et le samedi 16 décembre en mairie.

Les donateurs ont répondu présents à cette belle initiative du CMJ, de nombreux jouets ont été récoltés et remis aux deux associations. Les jeunes élus remercient toutes ces personnes pour leur générosité.

Alain Obled, membre de l'équipe locale du Secours Catholique, Denis Fournier, responsable et Christiane Chaucot co-responsable des Restos du Cœurs de Saint-Amant-Tallende, ont salué cette belle action de solidarité du CMJ, et ont tenu à adresser aux jeunes élus leurs vifs remerciements.

## État civil

### Naissances :

- **Romy AUBIGNAT**, née le 6 janvier 2018 à Beaumont
- **Lila LEDIEU**, née le 18 janvier 2018 à Clermont-Ferrand
- **Prune LELONG**, née le 12 mars 2018 à Beaumont
- **Léon MERSCH**, né le 11 avril 2018 à Beaumont
- **Romy ADAMOVIC**, née le 16 avril 2018 à Beaumont

### Décès :

- **Jean BOUCHEIX**, décédé le 3 décembre 2017 (EHPAD)

- **Pierre MANLHIOT**, décédé le 12 décembre 2017 (EHPAD)
- **Marie-Louise CHALET veuve BŒUF**, décédée le 20 décembre 2017
- **Thérèse FOURNIER épouse COLOM**, décédée le 9 décembre 2017
- **Maria LOPES épouse DIOUX**, décédée le 8 janvier 2018
- **Marie MIOCHE veuve BROUSSE**, décédée le 31 janvier 2018 (EHPAD)
- **Marie-Thérèse LAURENS veuve VERGNES**, décédée le 12 février 2018

- **Huguette MARTINET veuve BEDIN**, décédée le 21 février 2018
- **Yvonne CRÉGUT épouse VAZEILLE**, décédée le 27 février 2018
- **Maria MACHADO**, décédée le 8 mars 2018 (EHPAD)
- **Eliane MARTIN**, décédée le 8 mars 2018
- **Marcelle TARTIÈRE veuve GARNAUD**, décédée le 20 mars 2018 (EHPAD)
- **Guy BARRY**, décédé le 21 mars 2018 (EHPAD)
- **Denise LAVAUD veuve RENARD**, décédée le 14 avril 2018 (EHPAD)

CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES

# Journée Festive



**Samedi 9 JUIN 2018**  
**de 10H à 17H**  
**Parvis de La Mairie**

**Atelier de Maquillage**  
**Jeux traditionnels**  
**Barbe à papa - churros**

**ANIMATION Libre et gratuite ouverte à tous**



**PUY-DE-DÔME**  
**LE DÉPARTEMENT**



# Exposition Transparences volcaniques

Du 2 au 11 février dernier, la municipalité a été heureuse d'accueillir **Emmanuelle TOULOUSE**, **Sébastien RUIZ** et **Jean TOULOUSE** pour une exposition intitulée « Transparences volcaniques ».

**Emmanuelle TOULOUSE** a reçu de son père la passion de la sculpture et de l'émaillage.



Elle précise dans sa biographie :

« Je travaille « cette pierre de volcan » un matériau à la fois dur et tendre, naturel et noble. Je suis toujours en quête de nouvelles formes. Je sculpte, j'émaille, j'associe cette pierre de Volvic à d'autres matériaux : la terre, le bois, le métal, le verre... mais toujours dans le but de

la mettre en valeur, d'en faire ressortir l'originalité et la majesté. Le plus important étant pour moi la créativité, qui me permet en même temps de m'épanouir, de surprendre, d'avancer. Je suis de plus en plus tentée par des formes contemporaines, sobres, pures, mais toujours dans le respect le plus profond de ce que me dicte la lave, toujours dans le respect de sa noblesse ».

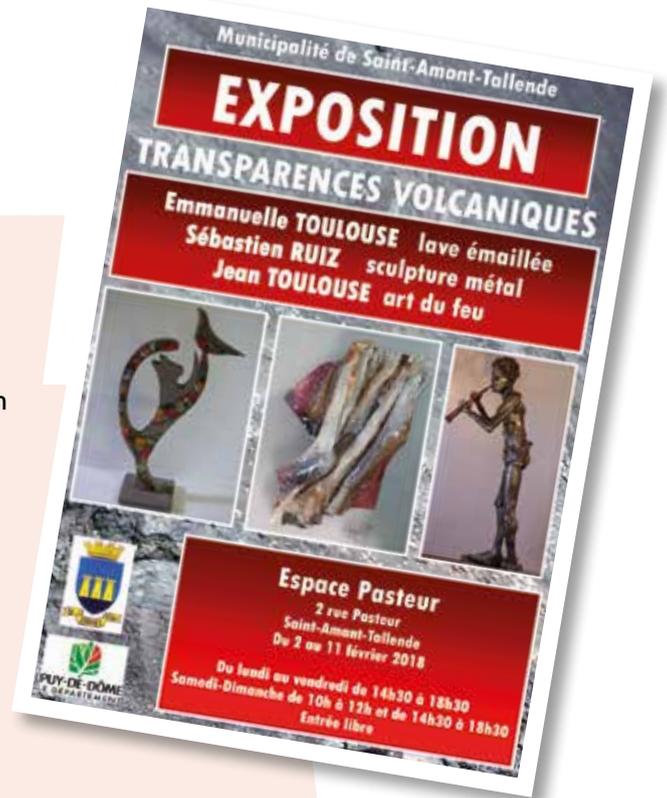
Les œuvres d'Emmanuelle TOULOUSE sont tout simplement sublimes !!!

Dans les œuvres de **Sébastien RUIZ**, c'est le métal qui est sublimé. Il définit son cheminement de la manière suivante :

« Un poste à souder à l'arc, une meuleuse, un chalumeau, des morceaux de métal broyé et des bandes d'inox.

Puis mon imagination improvise : aucun croquis, aucun plan.

Je suis mon intuition et dans l'inconnu, je recherche un fil conducteur.



Inconsciemment la figure humaine s'impose.

Les personnages sculptés surgissent parfois aériens et en mouvement, parfois fébriles et statiques. Sur leurs visages les expressions s'estompent pour laisser parler et vivre leurs corps... »

Ses sculptures sont comme des danseurs, elles sont en mouvement, légères et remplies de poésie.

Les nombreuses distinctions de **Jean TOULOUSE** témoignent de la richesse de son œuvre et de la reconnaissance qui lui est associée.

En lave émaillée, il a réalisé de nombreux décors monumentaux, des sculptures, des tableaux, de la signalétique... Toujours dans le domaine des arts du feu, il a choisi d'explorer de nouveaux matériaux tel que le polycarbonate.

Mais quelque soit le support qu'il utilise, son inspiration, la poésie qui l'anime transforment tous les matériaux en œuvre, que dis-je en chef d'œuvre.

**Cette belle exposition a permis de découvrir des artistes locaux talentueux et a conduit notre imagination à voyager au fil de leurs œuvres.**

**Merci à eux !!!**



# Le niveau de vie des habitants de notre commune

Êtes-vous dans la moyenne de votre commune ou votre niveau de vie est-il supérieur à celui de vos voisins ? L'INSEE a publié fin septembre 2017 une nouvelle analyse de ces chiffres sur les revenus des foyers français. Ce fichier prend en compte à la fois les données fiscales ainsi que les données sur les prestations sociales. Il présente donc une image relativement précise du niveau de vie des Français.

Le revers de cette précision réside dans la fraîcheur des données. Ainsi les chiffres présentés ci-contre concernent l'année 2014. Un délai dû au traitement de l'ensemble de ces données par les équipes de l'INSEE.

### Un calcul précis

Voici comment l'INSEE définit le niveau de vie : « le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation ».

Les unités de consommation représentent quant à elles les individus du ménage. Un adulte compte pour une unité de consommation par exemple tandis qu'un enfant de moins de 14 ans compte pour 0,3 unité.

En Auvergne et Limousin, c'est dans le Puy-de-Dôme que l'on retrouve les communes les plus riches, notamment Pérignat-lès-Sarliève avec 27 778 € par an. Sur les 10 premières communes, seul le village des Angles-sur-Corrèze (19) vient troubler l'hégémonie puydômoise.

Les 10 communes d'Auvergne, de Creuse et de Corrèze ayant le plus haut niveau de vie médian en 2014.



	Nb habitants	Nb ménages fiscaux	Médiane du niveau de vie
1. Pérignat-lès-Sarliève	2 626	1 082	27 778 €
2. Marsat	1 257	542	27 302 €
3. Les Angles-sur-Corrèze	108	49	26 405 €
4. Chanonat	1 648	702	26 389 €
5. Le Crest	1 308	523	26 262 €
6. Ceyrat	6 149	2 707	26 262 €
7. Orcines	3 336	1 437	26 033 €
8. Varennes-sur-Morge	409	156	26 020 €
9. Chamalières	17 623	9 552	25 920 €
10. Durtol	1 987	838	25 577 €

Source : INSEE 2014

A l'inverse, les communes les moins riches se situent plutôt en Haute-Loire. **Et plus près de chez nous... en Mond'Arverne Communauté...**



	Nb habitants	Nb ménages fiscaux	Médiane du niveau de vie
St Amant Tallende	1 775	726	22 961 €
Le Crest	1 308	523	26 262 €
La Roche Blanche	3 179	1 297	25 516 €
Aydat	2 294	987	23 496 €
Saint-Saturnin	1 118	485	24 099 €
Tallende	1 552	607	24 440 €
Vic le Comte	4 980	2 142	21 959 €
Les Martres de Veyre	3 943	1 721	21 609 €

Source : INSEE 2014

**Mais n'oublions jamais, ce qui fait avant tout la richesse d'une commune, ce sont ses habitants, ses commerces, ses écoles, son tissu associatif, ses services et le « bien vivre » que tous cultivent ensemble !!!**



## Recensement de la population

Le recensement de la population a eu lieu en début d'année sur notre commune du 18 janvier au 17 février 2018 précisément. Celle-ci a été découpée en 4 secteurs, ce qui a donné lieu au recrutement des 4 agents recenseurs que nous avons tous eu l'occasion de rencontrer pour la remise des documents nécessaires au recensement. 875 logements ont été répertoriés.

La dotation de l'état versée pour « cet exercice obligatoire » est de 3 329€, alors que le coût direct du recensement est lui, de 7 580€, auquel il faut ajouter un temps de travail non négligeable de la part du secrétariat de mairie.... Bref, le recensement à un coût pour la commune !!!

La période de préparation a débuté dès le mois de mai 2017 : réunions d'information, nomination du coordonnateur, recrutement des agents recenseurs, réception des imprimés, communication et information auprès des habitants,... Les résultats de la collecte quant à eux seront transmis en mairie fin juin ou fin juillet.

Ils correspondront à la population légale dans trois ans soit en 2021. Entre temps la population évoluera en fonction des résultats 2018.

*Nous ne manquerons pas de vous communiquer les chiffres officiels de la population de notre commune dans un prochain bulletin communal.*





# Urbanisme

**P**our toutes informations ou renseignements, concernant un projet de construction, de modification de votre habitation ou de division parcellaire, nous vous conseillons de prendre attache auprès du secrétariat de mairie qui vous aidera dans vos démarches.

**Coordonnées :** 04 73 39 30 20

**Horaires d'ouverture au public :**

Lundi, Mercredi, Jeudi : 14h-18h  
Mardi et Vendredi : 8h-12h  
Samedi : 9h-12h

Vous pouvez également consulter **le site web du service ADS** (Application du Droit des Sols) du Grand Clermont

*Site web :*

[legrandclermont.com](http://legrandclermont.com), rubrique scot et urbanisme

*Accueil téléphonique, de 9h à 12h :* 04 44 44 60 90

*Par mail :* [secretariatads@legrandclermont.fr](mailto:secretariatads@legrandclermont.fr)

## Certificat d'urbanisme (cerfa n° 13410\*04)

Le certificat d'urbanisme est un document qui indique les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné et vous permet de savoir si l'opération immobilière que vous projetez est réalisable.

Le certificat ne peut que figer les règles d'urbanisme en vigueur au moment de sa demande. Par conséquent, il peut uniquement garantir que les règles d'urbanisme applicables au terrain, les limitations administratives au droit de propriété et taxes exigibles ne seront pas remises en cause. La durée du certificat d'urbanisme (qu'il s'agisse d'un certificat d'urbanisme d'information ou d'un certificat opérationnel) est de 18 mois.

Il existe 2 catégories de certificat d'urbanisme :

### *al* Certificat d'urbanisme d'information

Il renseigne sur les règles d'urbanisme applicables à votre terrain, les limitations administratives au droit de propriété (servitudes d'utilité publique, droit de préemption, ...), la liste des taxes et participations d'urbanisme (taxe d'aménagement, projet urbain partenarial...)

### *bl* Certificat d'urbanisme opérationnel

En plus des informations contenues dans le précédent, il indique si votre terrain peut être utilisé pour la réalisation du projet, et l'état des équipements publics (voiries et réseaux existants ou prévus qui desservent ou desserviront votre terrain.

Sa délivrance n'est pas obligatoire, mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande (entre autre dans le cadre d'une acquisition) avant d'engager la réalisation de votre projet.

## Permis de construire

### *Maison individuelle (cerfa n° 13406\*06)*

Un permis de construire est nécessaire lorsque :

- Les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise totale au sol supérieure à 40m<sup>2</sup>
- Ou s'ils ajoutent entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 150m<sup>2</sup>

Un permis est également exigé si les travaux :

- Ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par ex. transformation d'un local commercial en local d'habitation)
- Ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments.

### *Autres formalités*

Le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 150m<sup>2</sup>.



## Déclaration préalable (cerfa n° 13703\*06)

Pour tous les travaux non soumis au permis de construire et tous les travaux d'une surface de plancher ou d'emprise au sol supérieur à 5m<sup>2</sup>.

- Maison individuelle : extension (jusqu'à 40m<sup>2</sup>), véranda, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade, réfection de toiture, remplacement de portes ou fenêtres, percement de fenêtres...
- Pour la construction d'une annexe à l'habitation (inférieur à 20m<sup>2</sup>) : piscine, abri de jardin, garage...
- Pour l'édification d'une clôture.

La déclaration préalable de travaux est un acte administratif qui donne les moyens à la mairie de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.



## École Maternelle



L'école maternelle a bénéficié de travaux importants de rafraîchissement. En effet, l'ensemble du bâtiment a été rénové : électricité, sols, peintures ont été refaits. Les huisseries seront changées lors des prochains congés scolaires.

A l'extérieur, les jeux ont également été changés et un préau sera construit très prochainement.

Pour la prochaine rentrée scolaire, un tableau numérique sera installé dans chaque classe.

Une journée « portes ouvertes » a eu lieu le 10 mars au cours de laquelle de nombreux parents ainsi que les futurs petits écoliers ont pu découvrir ces locaux clairs et colorés.



## École élémentaire

Dès cette année, ce bâtiment fera aussi l'objet d'une rénovation. Peintures, sols seront refaits. Les huisseries seront également changées.

## Service municipal accueil et restauration

Durant les congés scolaires, des travaux sont également prévus dans cette structure : peintures, changement des radiateurs du réfectoire, mise aux normes accessibilité...



## Activités :



Cette année encore, les enfants ont fêté Carnaval ; après la confection des masques par les enfants de maternelle lors des activités péri-scolaires, un défilé dans le village était organisé.





## Repas des aînés



Le dimanche 11 février, le CCAS a invité les aînés de la commune à un traditionnel repas de début d'année.

140 personnes se sont retrouvées au Domaine du Marand. Comme chaque année, le repas et l'accueil étaient excellents. Cette après-midi s'est poursuivie par des danses animées par le musicien et la chanteuse du groupe Mickaef.



## Thé dansant

Le CCAS a organisé le dimanche 18 mars un thé dansant au Domaine du Val d'Auzon pour les aînés de la commune. Sébastien Marais a assuré musique et chant pour cette après-midi festive qui a réuni une cinquantaine de personnes. Danse bien sûr, mais aussi moment plus calme autour d'un jeu de carte, échanges, discussions et sourire sur tous les visages... un beau moment de convivialité. **Et pour se ressourcer, une collation a été offerte à l'heure du thé !!!**



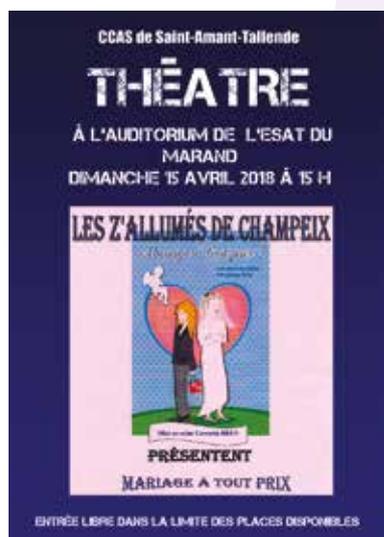


## Théâtre au Domaine du Marand

Il y a une première et une dernière ! Après 13 représentations la troupe des Z'allumés de Champeix s'est retrouvée pour une dernière représentation le dimanche 15 avril 2018 au domaine du Marand. Une après-midi théâtrale organisée et offerte aux habitants par le CCAS de Saint-Amant-Tallende qui a enchanté le public d'environ 100 personnes, venues malgré un temps printanier, qui appelait plutôt aux promenades qu'à un spectacle en salle.

La scène occupée par les huit acteurs, fut en effervescence pendant 1h30 avec la pièce en deux actes de Angélique SUTTY « Mariage à tout prix », mise en scène par Corentin BRUN.

Michou et Didier, personnages principaux ont dû faire face à une famille envahissante pour vivre leur homosexualité.



Cette comédie déjantée, jouée par des acteurs brillants, a été rythmée par un bouquet explosif de quiproquos, chantages et rebondissements.

*A noter, les personnes du public qui ont souhaité ont pu participer à une cagnotte qui sera reversée à une association humanitaire qui a pour but la Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers (VMEH).*



## Télé-assistance

Le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme propose un service de télé-assistance.

Une chute, un malaise... en cas d'urgence médicale et sans décrocher votre téléphone, vous pouvez, grâce à un transmetteur, être en lien avec le CODIS-SAMU.

Un dispositif sécurisant, facile d'installation et d'utilisation, une prise électrique et une ligne téléphonique fixe suffisent pour installer le transmetteur.

Un médaillon-émetteur déclenche l'appel par simple pression où que vous soyez, dans un rayon d'environ 100 mètres. Ceci veut dire que vous pouvez circuler librement dans votre maison et votre jardin en étant protégé.

Si vous ne pouvez pas parler, des secours (voisins, famille, pompiers, SAMU...) seront envoyés chez vous.

*Renseignez-vous en mairie au 04 73 39 30 20, le CCAS peut vous aider à faire le dossier et vous attribuer une participation financière sur votre abonnement.*



## Gym senior

Depuis le mois de septembre 2017, 2 cours de « gym senior » ont été mis en place grâce à un partenariat avec l'EPGV, les mardi matin et jeudi après-midi.

Si vous souhaitez découvrir cette activité, n'hésitez pas à vous rendre sur place pour voir que l'activité proposée s'adapte au niveau de chacun...ça pourrait vous donner envie de vous inscrire pour la rentrée prochaine !!!!

*A noter, le CCAS participe à hauteur de 50% pour les adhésions des habitants saint-amantais de plus de 60 ans.*



## École Sainte-Cécile



### De la joie et des surprises en attendant Noël...

L'année 2017 s'est clôturée avec une semaine ponctuée d'évènements pour permettre aux enfants de patienter avant Noël. L'APEL a organisé une fête de l'Avent pour le plus grand bonheur des petits et des grands : spectacles, chants, marché de Noël, douceurs culinaires. La semaine s'est poursuivie avec une sortie au cinéma où les plus jeunes se sont émerveillés devant le classique Ernest et Célestine et les plus grands devant Paddington 2.

La semaine s'est clôturée avec un goûter de Noël et ... la traditionnelle venue du Père Noël apportant ses petits présents et les traditionnelles papillotes. Il s'est également donné à cœur joie pour faire des photos avec les enfants venus lui apporter leur (plus ou moins longue) liste de Noël. Nous ne doutons pas qu'il en aura fait bon usage...



### Développement du numérique

Depuis la fin d'année 2017, l'école Sainte-Cécile s'est équipée de nouveaux outils numériques : Ipad et dalle numérique. Ces derniers permettent de développer une pédagogie plus interactive. Pour les plus grands, une sensibilisation face aux dangers d'internet sera réalisée.

En maternelle, les enfants prennent la place de la maîtresse pour faire l'appel, matin et après-midi. Des jeux de langage ou mathématiques sont proposés de temps en temps sur les tablettes sur les temps d'ateliers. En CP, la dalle numérique est utilisée notamment dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

### Carnaval

Jeu 8 mars, l'école a accueilli à la fois des princesses, des chevaliers, des super-héros, des animaux sauvages ... et une étrange bête « immense » et très poilue : impressionnante mais au cœur tendre !

### Un peu de rafraîchissement ...

Grâce à l'investissement des parents d'élèves le temps d'un week-end, les enfants ont découvert une salle de garderie refaite à neuf. Ce petit rafraîchissement dans des tons plus modernes a donné un coup de jeune à cette salle bien fréquentée. Merci à l'APEL.

### Bol de riz – opération solidarité

Le vendredi 30 mars, une opération de solidarité s'est déroulée sur le temps du déjeuner où enfants et parents étaient conviés à partager un bol de riz. Ce moment fut l'occasion de partager un temps de convivialité entre enfants, parents et équipe éducative, tous réunis pour la même cause.

Cette opération permettra de reverser 200 € à l'association « vision du monde » qui a pour objectif d'aider les enfants les plus démunis de la planète à bien grandir grâce notamment à des parrainages.

### Marché aux connaissances

Une après-midi un peu particulière s'est déroulée le mardi 5 avril après-midi : après un travail préparatoire effectué en classe, les élèves de CM1 et CM2 ont organisé leur premier marché aux connaissances. Ce moment de partage et de coopération a permis à chacun de passer alternativement du statut d'apprenant à celui d'enseignant. Ce moment de partage a permis également de faire prendre conscience aux élèves qu'ils avaient tous quelque chose à apprendre aux autres.

### Inscriptions

Contactez-nous par téléphone au 04 73 39 30 23 ou par mail [ecolestececile63@wanadoo.fr](mailto:ecolestececile63@wanadoo.fr).

### Page Facebook

N'hésitez pas à suivre notre actualité sur notre page facebook : Ecole Sainte-Cécile Saint Amant Tallende





## Écoles publiques *maternelle et élémentaire*



### Athlétisme

Les CP, accompagnés des élèves de Grande Section de la Maternelle sont allés affronter d'autres écoles lors d'une rencontre d'athlétisme. Cette journée organisée par le conseiller pédagogique en sport de la circonscription permet aussi aux enfants de découvrir le superbe Stadium Jean-Pellez, stade couvert d'athlétisme de 6 462 m<sup>2</sup>.

### Jeux de lutte

La classe de CE1-CE2 a quant à elle découvert un autre site remarquable, l'Arténium de Ceyrat.

Cet équipement, sans équivalent en France est conçu pour recevoir des manifestations importantes, de niveau départemental à national, en judo, karaté, lutte et tennis de table.

Nos CE « ont lutté » contre des enfants d'autres écoles toujours à l'occasion d'une grande rencontre organisée par le même conseiller pédagogique en sports.

Merci à lui pour son investissement important permettant ces riches rencontres. Merci aussi aux parents qui accompagnent ces sorties et encadrent des groupes. Sans eux, il serait très difficile de participer.

### Handball

Sports toujours, les enfants de trois classes ont fait du handball avec Damien Chastel, intervenant agréé par la fédération.

### Courts métrages

Cette année encore, grâce aux associations Imagine et Animômes tous les enfants ont pu assister à la projection des courts métrages primés pour le jeune public. Cette projection est suivie de moments d'échanges oraux ou écrits dans les classes.

### Projet sciences

Dans le cadre d'un projet sur la qualité de l'eau en partenariat avec le SMVVA, les classes de CMI et CM2 ont réalisé divers ateliers visant à découvrir le cycle domestique de l'eau. Afin de comprendre le fonctionnement d'une station d'épuration, le but du jeu était de salir au maximum l'eau avec différents aliments, savons, huile... et ensuite d'imaginer des techniques pour la nettoyer au mieux.



### Festival Puy de Mômes

Tous les enfants de la maternelle se sont de nouveau rendus au festival Puy de Mômes organisé par la ville de Courmon. Cette manifestation est en effet l'occasion d'assister à des spectacles qui sortent de l'ordinaire. Cette année, la compagnie à tous vents nous a présenté un spectacle musical intitulé « mini concert pour mini zoreilles ».





## Liaisons GS-CP et Ecole-Collège

Les CP ont invité les GS à se joindre à eux pour des activités communes dans l'école des grands. C'est toujours un moment fort de découvrir sa future classe.

Les CM2 ont été accueillis par leurs correspondants du Collège Jean Rostand des Martres de Veyre. Là encore, c'est toujours un moment important de l'année scolaire. C'est la première rencontre avec le collège, les enfants échangent sur des projets communs. Une seconde visite est prévue plus tard dans l'année pour découvrir les locaux et les différents acteurs du collège. Cette liaison, en place maintenant depuis plusieurs années permet de dédramatiser l'entrée au collège. Les effets de ces échanges sont reconnus par les professeurs accueillant les 6°.

## Dans les cours de l'école

Chaque classe de l'école élémentaire réalise, cette année encore, une fresque pour habiller un mur de la cour.

Les productions seront visibles pour **la fête des écoles maternelle et élémentaire** qui aura lieu **le vendredi 25 mai à partir de 17h30**.

Cette année, les parents d'élèves concoctent toute une série de jeux que les enfants découvriront dans des équipes composées de toutes les tranches d'âge. Il s'agira de mini olympiades qui devraient, comme il y a deux ans, régaler les enfants. Tous les St Amantois sont bien sûr conviés à ce moment festif et convivial.

## Rythmes scolaires

À partir de la rentrée de septembre 2018, l'école fonctionnera sur un rythme de quatre jours. Les enfants auront donc classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Pour toute inscription avant le 6 juillet, contacter le 04 73 39 32 29 pour l'élémentaire ou le 04 73 39 45 87 pour la maternelle.

Pendant les vacances, s'adresser à la mairie qui transmettra au 04 73 39 30 20.



# La pizzeria fait peau neuve !



effectuée auprès de M. Francis Coelho, champion du monde 2009 pour la saveur de ses pizzas.

Vous trouverez également dans la carte, un choix de salades, pâtes et burgers pour varier les plaisirs.

Vous avez été extrêmement nombreux à venir découvrir ou redécouvrir les lieux et les plats, et nous vous en remercions vivement. Victime de notre succès, nous n'avons malheureusement pas pu répondre à toutes vos sollicitations, c'est pourquoi nous vous invitons d'ores et déjà à réserver à l'avance pour vos tables ou commandes à emporter.

Après de nombreux travaux pour embellir les deux salles de restaurant et rendre les commodités accessibles aux personnes en situation de handicap, toute l'équipe de votre pizzeria « Les Gourmands Disent ... » est heureuse de vous accueillir dans une ambiance conviviale, familiale et détendue.



Afin de répondre au mieux à vos attentes, nous allons intégrer une nouvelle personne à notre équipe pour nous aider en cuisine et notre four sera changé.

Vous pouvez retrouver toutes les informations utiles, ainsi que toutes nos actualités sur notre page Facebook et notre site dont voici les liens :

Deux salles sont à votre disposition pour vous offrir deux ambiances différentes : une salle voûtée avec cheminée plus intimiste dans laquelle se trouve un coin enfant ; et la salle en compagnie du pizzaiolo pour une ambiance plus brasserie.

<https://www.facebook.com/pizzeria.les.gourmands.disent/>  
<https://www.pizzeria-les-gourmands-disent.fr/>

**Et pour nous contacter en direct : 04 73 39 31 79**

Jennifer, Jill et Sylvain vous accueillent les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, midi et soir, sur place ou à emporter. Ainsi que le dimanche soir pour les commandes à emporter uniquement.

Merci à tous, à bientôt et bon appétit !!!

C'est avec le plus grand soin que nous choisissons nos produits et nos ingrédients. Avant de composer la pizza sous vos yeux, la pâte faite maison est pétrie et façonnée sur place selon un procédé appris lors d'une formation de pizzaiolo



## Pédicure - podologue

Mareva Thierry remplace depuis ce printemps Guillaume Linque en tant que pédicure-podologue.

Elle consulte au sein du cabinet de kinésithérapie où elle pratique des soins de pédicurie et/ou confectionne des semelles orthopédiques.

Consultation sur rendez-vous au 04 73 93 90 05.

**Mareva Thierry**  
4 rue de la poste  
63450 Saint-Amant-Tallende.





## Boulangerie Pâtisserie Raffier



## Salon de coiffure Homme

Messieurs, une modification notable pour le fonctionnement du salon de coiffure homme situé au 3, place du Docteur Darteyre (à côté de la mairie).

Le salon continue son fonctionnement **sans rendez-vous les matins, du mardi au vendredi de 8h à 12h.**

**Les après-midis et le samedi,** venez-vous faire coiffer après **avoir pris un rendez-vous au 04 73 16 71 03.**

Merci



Après avoir exercé sept ans dans leur « ancienne boulangerie », Sophie et Patrick ont souhaité développer leur activité et affirmer une nouvelle identité pour leur espace de vente.

Ce projet, cette rénovation complète, met en évidence leur volonté, assumée et réfléchie, de rendre le lieu contemporain, tout en gardant un esprit authentique avec un espace totalement réhabilité et repensé pour le confort de la clientèle.

Ce nouvel aménagement, à la fois épuré et aéré permet de mettre en avant les **produits 100% artisanaux** qu'ils conçoivent : viennoiseries « pur beurre », pâtisseries « fait maison » et une grande variété de pains traditionnels, comme notamment le « pain des Cheires » élaboré chaque après-midi de la semaine et le « Chadrat », pain fabriqué à partir d'une farine issue de l'agriculture biologique que vous pouvez retrouver chaque samedi.

Aujourd'hui, la boulangerie de Sophie et Patrick affirme un savoir-faire et le revendique par le biais de cette rénovation.

**Patrick Raffier & Sophie Veysière**  
**8 Place du Docteur Darteyre,**  
**Saint-Amant-Tallende.**

Ouvert du mardi au samedi : 6h30-13h / 15h30-19h15  
Le dimanche : 6h30-13h





## Conseil communautaire

**L**e prochain conseil communautaire se tiendra le jeudi 24 mai 2018, à 19h30, au siège de Mond'Arverne communauté, à Veyre-Monton.

Pour rappel, 51 élus siègent au conseil communautaire. Ils sont issus des 28 communes de Mond'Arverne communauté. Les sièges sont attribués selon des critères démographiques, dictés par la loi. Si l'on se réfère aux trois anciennes communautés de communes, le conseil communautaire se répartit de la manière suivante : 14

sièges pour Les Cheires, 25 pour Gergovie Val d'Allier et 12 pour Allier Comté. Il se réunit plusieurs fois par an. Les réunions du conseil sont publiques.

Pierre Brossard et Nathalie Guillot sont délégués pour notre commune.



## Bilan des rendez-vous citoyens



© Crédit photo ALBA

**M**ond'Arverne communauté a organisé 16 ateliers participatifs, de février à avril 2018, dans autant de communes différentes. Ils ont marqué une étape décisive dans la construction du projet de territoire. Plus de 300 habitants ont répondu présents. Ils ont activement contribué aux réflexions sur l'avenir de Mond'Arverne, entamées lors de la journée de lancement, le 3 février 2018, à Saint-Maurice-ès-Allier, qui avait réuni plus de 150 personnes.

Ces ateliers poursuivaient plusieurs objectifs : d'abord celui d'identifier, du point de vue des habitants, les principaux enjeux de développement du territoire pour les 20 prochaines années. Ensuite, celui de formuler des pistes d'actions concrètes, thématiques et localisées.

Il revient désormais à Mond'Arverne communauté, avec l'appui d'un cabinet d'études spécialisé, d'analyser les nombreuses propositions et idées exprimées par les habitants. Elles serviront de terreau à la définition des orientations stratégiques du projet de territoire. Le fruit de ce travail sera restitué fin juin à l'occasion d'un nouvel atelier participatif. Un programme d'actions opérationnelles à court et moyen terme sera ensuite élaboré, et présenté à l'automne.

### Rappel des 8 thématiques proposées :

- Entreprendre et accueillir
- Préserver et valoriser
- Accompagner et soutenir
- S'adapter et innover
- Se divertir, découvrir
- Grandir, faire grandir
- Se déplacer, bouger
- Habiter, vivre le territoire



### Rappel : Pourquoi un projet de territoire ?

- Pour permettre à Mond'Arverne et aux communes d'élaborer des projets communs et d'affirmer l'identité de ce territoire
- Pour définir une ligne directrice pour les années à venir
- Pour construire des projets adaptés aux besoins des habitants et des territoires
- Pour renforcer les liens entre les différents acteurs et partenaires, en les intégrant pleinement aux projets.



# Service à la population de Mond'Arverne communauté : *un service de proximité qui s'adapte aux besoins de chacun*



**V**ous avez besoin d'aide dans votre quotidien, pour l'entretien de votre logement, pour la préparation de vos repas, pour l'aide à la toilette, les courses, ou l'accompagnement au quotidien (sorties, jeux...)? Le Service à la Personne de Mond'Arverne communauté est là pour vous. Proximité, écoute, adaptabilité sont au cœur de ses missions.

Il propose des services adaptés aux besoins de chacun : les personnes fragilisées temporairement ou de manière plus durable (sortie d'hospitalisation, handicap...); les personnes âgées de plus de 60 ans.

Les aides à domicile et auxiliaires de vie du service à la personne peuvent intervenir chez vous 7 jours sur 7, de 7h30 à 21h, sur les 28 communes du territoire de Mond'Arverne.

Pour évaluer avec vous vos besoins et vous aider dans les démarches administratives, les responsables de secteur se rendent à votre domicile. En fonction de votre situation, des aides financières peuvent vous aider à financer les interventions, nos responsables de secteur sauront vous guider aussi pour ces démarches administratives.

Le service est également éligible à un crédit d'impôt équivalent à 50% du montant des prestations.

Mond'Arverne propose également un service de portage de repas à domicile.

Les repas sont élaborés par une diététicienne et confectionnés par la société Saveurs et Traditions du Bocage. Mond'Arverne se charge de la livraison à votre domicile entre 8h30 et 12h.

Vous commandez vos repas selon le rythme de votre choix (1 repas à 7 repas par semaine). Les repas sont composés d'une entrée, d'une viande (ou poisson), de légumes/féculents, d'un fromage ou laitage, d'un dessert, et d'un morceau de pain. Vous pouvez choisir en amont, entre plusieurs possibilités pour les entrées, plats et desserts.

Vous pouvez recourir au service de façon ponctuelle, sur quelques jours ou semaines, ou de manière permanente.

**Pour plus d'informations contactez-nous au 04.73.69.24.28, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, ou venez à la permanence en mairie de Saint-Amant, les mardi matins, entre 9h et 12h.**





# Des projets et des investissements enfin visibles pour le Sivom



## L'année budgétaire 2017 a été assez satisfaisante.

Même si cela a malheureusement dû passer par la vente d'un bien foncier en 2016, un équilibre financier a enfin été retrouvé grâce la gestion rigoureuse mais constructive menée par le Conseil Syndical du Sivom de la Région de Saint-Amant-Tallende. Effectivement « constructive » car de gros investissements visibles et utiles ont pu être réalisés :

- Les 2 terrains de tennis de St-Amant ont pu bénéficier de la réfection des surfaces de jeu, du changement du grillage périphérique, de la mise en accessibilité PMR<sup>(\*)</sup> et de la mise en place d'un éclairage LED.
- Les WC publics du Stade Municipal Jean TIXIER de Tallende ont été restaurés et par la même occasion, mis en conformité PMR<sup>(\*)</sup> (travaux encore à venir : mis en place d'une rampe d'accès).
- Les logements de la Gendarmerie ont fait l'objet d'améliorations pour obtenir des conditions d'accueil décentes et confortables (changement des portes d'entrée des pavillons, remise en bon état de fonctionnement de la VMC des logements collectifs avec le changement du moteur et nettoyage complet du réseau).
- Un entretien des installations a été maintenu pour retrouver des conditions de pratiques sportives conformes aux attentes des utilisateurs.

Dans ces conditions, la nouvelle année budgétaire nous permet d'envisager encore des améliorations et des investissements pour réhabiliter les installations. Il s'agit entre autres de :

- Remettre à niveau les vestiaires du Stade de Tallende en terme de consommation énergétique (isolation toiture, changement toiture, ...), de confort (changement de l'installation de chauffage, mise en conformité incendie, sécurisation du site, ...) et d'apparence (réfection du crépi, peintures, ...).

- Poursuivre l'amélioration de l'état des logements de la Gendarmerie (changement progressif des menuiseries des appartements collectifs qui ont été mal posées il y a 12 ans seulement (!), réfection des sols des étages des pavillons, ...)

A cela se rajoute également la poursuite des entretiens annuels (terrains de tennis de St Saturnin, terrain synthétique du Stade de St-Saturnin, terrain d'honneur du stade de Tallende) et de l'entretien courant (tontes, nettoyages, usures)... sans compter les réparations de dégradations qui malheureusement se multiplient de la part, soit des utilisateurs, soit du public qui utilise les installations. La rigueur a été et sera de mise dans ce domaine également car il faut savoir que c'est l'argent des contribuables des 4 communes adhérentes qui finance le fonctionnement du Sivom.

**A noter :** Le Président et le Vice-Président du Sivom sont allés à la rencontre des Maires de Chanonat et du Crest afin de leur proposer d'adhérer au syndicat et ainsi étendre ses compétences et ses moyens. Leur positionnement est attendu courant de l'année 2018.

(\*) Personnes à Mobilité Réduite.



# SMVVA : Bassin versant de la Veyre

## Projet de nouveau contrat territorial : un territoire élargi

Le Contrat territorial de la Vallée de la Veyre arrivera bientôt à échéance. Le bilan de ce programme d'actions destiné à améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques montre la satisfaction des acteurs du territoire, aussi bien sur les actions mises en œuvre, que sur les résultats obtenus ou le fonctionnement de la procédure.

Néanmoins, il met aussi en évidence que les efforts entrepris sont à poursuivre pour atteindre le bon état des eaux sur le bassin de la Veyre, conformément aux objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau.

Avec l'arrivée à échéance de ce contrat et de celui de l'Auzon, le SMVVA a dû se poser la question d'élaborer de nouveaux contrats territoriaux pour poursuivre son action en faveur des rivières, des lacs, des zones humides et de la qualité de l'eau.

Suite à l'évolution du périmètre des communautés de communes, un élargissement du territoire d'intervention était pressenti. Il est actuellement en train de se concrétiser, avec le transfert en cours de la compétence GEMA\* des communautés de communes Mond'Arverne et Massif du Sancy (pour son territoire du bassin de la Monne) vers le SMVVA.

Afin de pouvoir déployer ses actions sur l'ensemble des bassins versants du territoire de Mond'Arverne Communauté, le SMVVA porte un projet de contrat territorial unique sur les bassins versants de la Veyre (incluant le ruisseau de Randanne), de l'Auzon, du Charlet, des Assats et du Pignols. Ce territoire concerne également des communautés de communes qui ne sont pas membres du SMVVA (Clermont Auvergne Métropole, Billom Communauté, la Communauté d'agglomération du pays d'Issoire et Dômes-Sancy-Artense Communauté). Des conventions sont actuellement en préparation avec ces structures afin de permettre une intervention à une échelle hydrographique cohérente, englobant la totalité des bassins versants.

Des diagnostics sont en cours afin d'établir la programmation et le calendrier des actions de ce futur contrat territorial dont la signature est envisagée pour le début de l'année 2020.

\*GEMA : compétence « Gestion des Milieux Aquatiques », obligatoire pour les communautés de communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.



## Le Marand

Au Centre de Réadaptation Professionnelle (CRP du Marand), les récentes épreuves d'examen se sont bien passées !!! Tous les candidats ont été reçus, et la majorité d'entre eux dispose déjà de sérieuses pistes d'insertion professionnelle.

Les nouveaux diplômés sont titulaires du titre d'Agent d'entretien du bâtiment ou d'Ouvrier de production horticole ornementale, 2 formations suivies au Domaine du Marand.



**Renseignements : Anne-Gaëlle Touminet (projet de Contrat territorial unique), Elisabeth Saillard (Contrat territorial Vallée de la Veyre) - 04 73 39 04 68.**



## Association pour le Développement des Monnaies Locales

Le groupe local St-Amant-les Cheires de l'ADML63 a organisé une rencontre autour d'un apéro au Bistrot d'Ici le mardi 24 avril pour présenter la doume, la monnaie locale qui circule dans le Puy-de-Dôme depuis trois ans. Après une petite vidéo de présentation, nous avons échangé entre participants / membres de l'association / professionnels du territoire qui font partie du réseau et acceptent la doume comme moyen de paiement.

L'utilisation de la doume favorise l'évolution vers des pratiques plus citoyennes, solidaires et responsables sur le plan écologique et social. Pour cela elle incite à privilégier les petits commerces et une production de biens et de service de proximité et de qualité et suscite le développement de circuits courts.

**Vous pouvez recueillir des informations sur les deux sites de l'association :**  
<https://doume.org>  
 et <http://adml63.org/>



## EFCAT



**F**in de saison en vue pour toutes les catégories avec des enjeux importants à tous les niveaux !!!

L'équipe fanion a joué son dernier match samedi 28 avril à 20h.

L'équipe réserve est toujours en course pour une montée en fin d'année, dernier match de l'année à domicile le 20 mai à Tallende à 15h contre un « concurrent direct », Orcines.

L'équipe 3 devrait elle-aussi monter à l'échelon supérieur en fin d'année, elle jouera le même jour que la réserve en levée de rideau.

L'école de foot obtient de bons résultats, la relève est assurée grâce au travail des éducateurs et bénévoles.

Malgré ces bons résultats l'avenir du club est difficile car les finances sont mises à mal avec les coûts de fonctionnement de plus en plus élevés et aussi malheureusement car les rentrées d'argent sont de plus en plus faibles... Les participations aux manifestations sont en baisse depuis de nombreuses années, les subventions n'ont pas beaucoup évolué et ne sont plus adaptées à un club de 250 licenciés et les mécénats/sponsoring sont de plus en plus rares. Notre dernière manifestation en date organisée a été le loto qui s'est déroulé au Crest.



Le club est donc en train de réfléchir aux modalités de financement de ses activités.

Nous allons maintenant être plus dans la tendance des clubs voisins évoluant au niveau régional.

**Un rendez-vous tout proche : le « tournoi jeune » se déroulera le 8 mai sur la journée à Tallende.**

**Nous vous attendons nombreux afin de supporter nos jeunes pousses !!!**

L'assemblée générale de l'EFCAT se déroulera **le 24 juin à 10h** au club house de Tallende.

## Amicale Laïque

L'ALSAT a organisé un tournoi mixte UFOLEP de badminton le samedi 3 mars à la salle polyvalente.

Voici le classement de cette compétition :

- 1/ Raphaëlle et Cédric (club de St-Amant)
- 2/ Lucie et Yann (club de Cournon)
- 3/ Roxanne et Luis (club de St-Amant)

Au total 20 binômes se sont affrontés, en provenance des club puydomois de Brassac les Mines, Cournon d'Auvergne, St Genès Champanelle, Sauxillanges, Effiat, Ménétrol et bien sûr St Amant Tallende !!!

L'ALSAT remercie les organisateurs, les partenaires et la mairie pour cette journée de compétition pleine de sport, de convivialité et de sympathie.



# Une nouvelle association pour consommer local : l'AMAP de la Monne

## Qu'est-ce qu'une AMAP ?

Une AMAP est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Elle permet de réunir des **consom'acteurs** (les « amapiens »), qui ensemble vont soutenir des **producteurs locaux**, le plus souvent en agriculture biologique. Les amapiens s'engagent, sur une durée déterminée, à acheter régulièrement leurs produits. Les producteurs s'engagent à fournir la commande, mais aussi à être transparents sur leurs pratiques, répondre aux questions et être ouverts à la discussion avec les amapiens.



## L'AMAP de la Monne

L'association est née en mars 2018 et compte à ce jour une trentaine d'adhérents. Elle propose de mettre en relation les habitants de Saint-Amant-Tallende et des environs avec – pour commencer – **3 producteurs** (principe de la vente directe du producteur au consommateur) :

- **Estelle Pradeau**, maraîchère, s'est installée voilà 2 ans à Saint-Saturnin en biodynamie. Avec ses 3 nouvelles serres, elle nous offrira une plus grande variété de légumes ! Tous les appétits trouveront leur bonheur grâce au choix entre différentes tailles de paniers.
- **Guillaume Marquet** est paysan-boulangier depuis 2009 à Opme (Romagnat). Il produit une partie de ses céréales, fait le pain dans son tout nouveau fournil, et commercialise, en grande partie via les AMAP du territoire, sa farine et son pain, labellisés chez *Nature et Progrès*.
- **Céline Laroche** est productrice d'œufs bio depuis mi-2017 à Maupertuis. Ses poules sont installées dans de petites cabanes et arpentent les extérieurs de la ferme à la recherche de plaisirs alimentaires. Une partie des céréales proposées aux poules est produite à la ferme.

De manière exceptionnelle et selon la saison, des ventes complémentaires pourront être organisées par et pour les adhérents (fromages, cerises, viandes, pommes...).

L'AMAP pourra, si les amapiens en manifestent le désir, collaborer avec d'autres producteurs.

## Où et quand ?

Les distributions se tiennent à Saint-Amant **tous les mardis**, en présence des producteurs, **de 18h30 à 20h**. Elles ont lieu dans un premier temps **salle des Éclaireurs**, à côté du Trésor Public, parc Villot. Chaque distribution est un moment convivial d'échanges et de découvertes !

## En pratique

L'adhésion à l'AMAP de la Monne s'élève à 10 € par an et par foyer. Il est possible de choisir à quel producteur on souhaite acheter des produits (légumes et/ou pains-farine et/ou œufs), en s'engageant pour une durée de 6 mois (printemps/été ; automne/hiver).

L'AMAP organisera périodiquement des **visites de ferme** : un moment privilégié qui permet de comprendre comment fonctionnent *in situ* les producteurs que l'on rencontre chaque semaine !

## Contact

- [contact@amapdelamonne.org](mailto:contact@amapdelamonne.org)
- Boîte aux lettres à la mairie de Saint-Amant-Tallende
- Sur le lieu de distribution, mardi 18h30-20h, salle des Éclaireurs

**Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à venir nous voir !  
Et pour en savoir plus sur les AMAP : <http://miramap.org/>**





## Société de Chasse



Plusieurs points de conflits entre les automobilistes et la faune sauvage sont identifiés sur notre département, notamment sur la départementale 213 qui monte à Aydat, juste en bordure de notre commune. Ces points de conflit posent la double question de la sécurité des usagers et du maintien des corridors biologiques.

Un dispositif anticollision baptisé « reflect » a été mis en place au début du printemps. Il s'agit de piquet support surmonté d'un réflecteur. Ces installations sont posées parallèlement à la route, à proximité de la chaussée (2m maximum) et espacé de 20 m. L'objectif est que les phares des véhicules se reflètent dans les réflecteurs et fassent peur aux animaux, qui ainsi s'éloignent de l'axe de circulation.

Cette initiative est portée par le Conseil Départemental, la Fédération Départementale de Chasse et les sociétés de chasse.

## Médiathèque

La médiathèque de St-Amant vous invite à la Fête du jeu, **samedi 26 mai de 10h à 12h**

Des jeux pour tous les âges et tous les goûts !

Venez découvrir des jeux de société (Médiathèque Départementale) ou redécouvrir des jeux d'antan en bois prêtés par Robert Villatte de l'association Tralalarts (Aydat).

Si le temps s'y prête nous pourrions installer des jeux en extérieur.

Médiathèque - 2, Rue Pasteur  
Tél. 04.73.39.00.82



## Société Viticole de la Saint-Verny

Lors de l'Assemblée Générale du 16 février, Stéphane et Sabine Carrouée, anciens parrains des Baisles 2017 sont devenus respectivement président et secrétaire de l'association.

Voici la composition complète du bureau de l'association :



Président : Carrouée Stéphane	Secrétaire adjointe :
Vice-Présidente : Barlet Nelly	Blaizin Laetitia
Trésorière : Baragoin Séverine	Responsable cave et festivités :
Trésorière adjointe :	Coutarel Julien
Chastang Françoise	Responsable vigne :
Secrétaire : Carrouée Sabine	Gagnon François

Une nouvelle fois, la Saint-Verny organise la fête des Baisles ; cette fête traditionnelle devenue la fête du village se déroule le week-end de Pentecôte pendant 4 jours **du vendredi 18 mai au lundi 21 mai**.

Animations Place de l'Eglise tout le week-end (fête foraine), présentation des nouveaux Baisles Place Darteyre, devant la mairie, et pique-nique au Parc Villot le dimanche.



Venez nombreux !!!



## Histoire et Patrimoine

Quelques nouvelles de notre association regroupées par thématique et chronologie.

### Expositions de début d'année :



Nous avons saisi l'opportunité du recensement de la population et exposé, à la même période dans le hall de la mairie, quelques données historiques locales sur ce sujet et celui de l'état civil. Puis, les 10 et 11 février, la publication de notre quatrième cahier « *Petite histoire de l'école publique de Saint-Amant-Tallende de 1796 à nos jours* » a donné lieu à une exposition de photos et de souvenirs. Ce livret relate les situations auxquelles les conseils municipaux successifs ont été confrontés et les décisions prises. Ensuite, les témoignages d'anciens élèves et enseignants, nous rappellent les souvenirs d'antan, l'odeur des pèlerines, des jeux de billes et des doigts tâchés d'encre... le tout agrémenté de photos de classes.



Plusieurs générations d'élèves et d'enseignants se sont retrouvées avec plaisir, échangeant souvenirs et anecdotes, dans le cadre de cette rétrospective sentant bon l'encre et la craie, rappelant l'accroche de la plume sur le papier.

### Évolutions de l'association

Afin de faciliter la mise en œuvre de l'objectif « de protection, conservation et mise en valeur du patrimoine naturel ou bâti », notre association est devenue adhérente à la Fondation du Patrimoine. De ce fait, nous bénéficierons de ses conseils techniques et d'éventuelles subventions lors de la réalisation de travaux sur le patrimoine public.

Dans le même temps, sur la base d'un dossier solidement argumenté par notre activité développée ces deux dernières années, la direction des Finances Publiques vient de confirmer que notre association constitue un « organisme d'intérêt général à caractère culturel » et de reconnaître sa capacité à délivrer des reçus fiscaux. Ainsi, nos futurs donateurs bénéficieront d'une réduction d'impôt de 66 % du montant de leur don (60 % dans le cas d'une entreprise) qu'il soit affecté aux activités courantes de l'association ou à une action spécifique de préservation ou de mise en valeur du patrimoine.

### Journées du patrimoine de pays et des moulins



Le patrimoine de pays est défini comme la trace du travail de ceux qui nous ont précédés : bâtiments, industries, mais aussi paysages marqués par l'homme. L'objectif de cette manifestation est de faire connaître et prendre conscience de la richesse de cet héritage.

Nous participons à l'édition 2018 en proposant un parcours de découverte le **dimanche 17 juin après-midi**. Muni d'un livret de curiosités, un circuit libre et balisé (durée 1h à 1h30) vous permettra de retrouver les traces de l'utilisation de la force hydraulique sur les rivières de la Veyre et de la Monne à Saint-Amant : papeteries, moulins à blé, pressoirs à huile, scierie, usine électrique, mailleries à chanvre, foulons à draps, émouloirs, ...

Sur le thème de cette 21<sup>ème</sup> édition nationale « L'animal et l'homme », vous seront présentées les corvées royales d'hommes et de bœufs réalisées en 1732 pour entretenir le pont de la Monne et ses rives suite à leur dégradation par des crues.

Rendez-vous à partir de 14h près de la salle polyvalente le dimanche 17 juin.

### Animations estivales

Les visites guidées du bourg sont reconduites les vendredis de juillet (6, 13, 20, 27) et août (3, 10, 17, 24) aux mêmes conditions : départ à 17h devant l'église, gratuit et sans réservation. Pour favoriser la découverte en individuel, le conseil municipal a accepté de financer une quinzaine de panneaux de signalétique patrimoniale relatifs aux personnalités, bâtiments et sites remarquables de notre commune. A charge pour notre association, d'assurer la rédaction des textes et la recherche des illustrations. Compte tenu des délais de fabrication, leur installation devrait intervenir en juillet ou courant septembre. Reconduite également **les jeudi 12 juillet et 9 août**, de la randonnée guidée « géologie et patrimoine rural ». Cette boucle de 3h environ par le plateau de la Serre, Chadrat et Saint-Saturnin, offre de beaux panoramas et une variété d'ambiances paysagères. Niveau indifférent mais chaussures et équipement adéquats. Départ à 14h devant l'église, gratuit et sans réservation.

### Les projets automnaux

Pour les Journées Européennes du Patrimoine, les 15 et 16 septembre, nous envisageons une animation sur le thème de « la vigne à Saint-Amant ». Nous sommes donc intéressés par la collecte de souvenirs et documents, mais aussi le prêt de matériel qui sera identifié et inventorié afin d'être rendu.

#### Pour nous contacter ou nous suivre :

20 rue de la Chapelle à Saint-Amant - [Saintamanthistoireetpatrimoine@orange.fr](mailto:Saintamanthistoireetpatrimoine@orange.fr) - Tél. : 06 99 68 18 11  
Facebook : saint-amant-histoire-et-patrimoine | et nos permanences en mairie les premiers samedis de chaque mois de 10h à 12h.



# Caserne des Pompiers

## Les accidents domestiques – focus sur les accidents touchant les enfants

Dans le précédent numéro, nous avons présenté un article sur les accidents domestiques, rappelant qu'ils étaient à l'origine de 20 000 décès chaque année. Dans ce numéro, nous avons choisi de parler plus en détail des accidents de la vie courante touchant les enfants. Il s'agit de la première cause de mortalité chez les jeunes enfants. La très grande majorité de ces accidents ont lieu dans la maison et pourraient être évités grâce à quelques mesures de prévention :

**Les chutes :** c'est l'accident le plus fréquent entre 0 et 6 ans. Pour éviter ces accidents, vous pouvez installer des barrières au niveau des escaliers, ne pas laisser un enfant seul sur sa table à langer, bloquer si possible l'ouverture des fenêtres avec un dispositif de sécurité et ne pas mettre de meuble sous les fenêtres pour que l'enfant ne puisse pas monter dessus.

**L'étouffement :** l'étouffement peut survenir suite à l'ingestion d'aliments tels que des cacahuètes ou des bonbons, mais également de petits objets comme des capuchons de stylos, des sacs en plastique...

**Les noyades :** un enfant peut se noyer dans seulement 20cm d'eau. Un enfant peut donc se noyer dans une piscine mais également dans son bain. Pour éviter les noyades, seule la surveillance de l'enfant en permanence est efficace.

**Les intoxications :** elles sont souvent dues à l'ingestion de médicaments ou de produits ménagers par les enfants. Pour les éviter, privilégiez le stockage de ces produits en hauteur. Ne présentez pas les médicaments à vos enfants comme des bonbons et garder les emballages d'origine pour les produits ménagers qui ont souvent des bouchons sécurisés.

**Les brûlures :** la peau des enfants est beaucoup plus fragile donc plus sensible aux brûlures que celle des adultes. Pour éviter les brûlures, rangez hors de portée les briquets et allumettes, tournez les poignées de casserole vers l'intérieur des plaques de cuisson. Attention également au fer à repasser, bouilloires et autres appareils chauffants.



**L'électrocution :** les accidents peuvent survenir lorsque l'enfant touche une prise électrique mais également lorsqu'il y a de l'eau à proximité d'installations électriques sous tension. Des dispositifs de sécurité existent pour les prises électriques.

**Les coupures :** elles peuvent survenir à partir du moment où l'enfant est assez grand pour attraper des objets. Pour éviter ces accidents, tenez éloignés et rangés les objets coupants. Une fois de plus, la mesure la plus efficace est de surveiller l'enfant.

**Pour être sensibilisés aux risques domestiques ainsi qu'aux gestes qui peuvent sauver, n'hésitez pas à suivre une formation de premiers secours.**

## Pique et Pique et Bout'Chiffons

Depuis quelques temps, certaines de nos adhérentes se sont mises aux patchworks et à les créer. Nos visiteurs, lors des puces des couturières du 24 septembre 2017, avaient pu apprécier notre exposition. Aussi les adhérentes de Pique et Pique et Bout'Chiffons seront heureuses de vous présenter le travail en cours de l'une de ses créatrices.

Nos prochaines **Puces des Couturières** auront lieu le **30 septembre 2018** et nous commençons la préparation.

Pour les inscriptions et pour tous renseignements, adressez-vous à **Christiane HAMON, 04 43 11 71 11.**



# de Saint-Amant-Tallende



## Bilan opérationnel 2017 du Centre de Secours :

Les Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours de Saint-Amant-Tallende ont été, une année de plus, très sollicités en 2017. En effet, ce sont 615 interventions qui ont été réalisées en 2017, contre 585 en 2016 soit une augmentation de plus de 5%. Le secours à personne représente toujours la majorité des interventions avec un peu plus de 75% des sorties. Le VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victime = l'ambulance) est en effet intervenu à 467 reprises en 2017. Les incendies ont représenté 13,5% des interventions avec notamment un certain nombre de feux de végétaux en période estivale. Le véhicule d'intervention pour feux de forêt a effectué 36 départs en intervention. Les Sapeurs-Pompiers sont intervenus à 48 reprises pour des accidents de la circulation que ce soit avec l'ambulance et/ou le fourgon de secours routier. Enfin, les interventions diverses (inondations, destruction de nids d'hyménoptères...) ont représenté environ 5% des interventions. Ce chiffre a diminué depuis 2016, suite à la mise en place des interventions payantes pour destruction des nids d'hyménoptères.

Pour assurer ces interventions qui ne cessent d'augmenter, nous rappelons que nous avons besoin de volontaires pour augmenter nos effectifs. Si vous êtes intéressé par l'activité de Sapeurs-Pompiers Volontaires, vous pouvez venir nous rencontrer au Centre de Secours tous les jeudis entre 18h et 19h.



## Bourse d'échange 2018

L'amicale des Sapeurs-Pompiers travaille actuellement sur un projet de bourse d'échange / vente sur le thème des Sapeurs-Pompiers. En 2016, cette manifestation s'était tenue à la salle polyvalente autour du thème des Pompiers New-Yorkais. Ce fût l'occasion pour les passionnés mais également pour les curieux et les familles de venir admirer les stands de collectionneurs et les diverses expositions. Nous vous parlerons plus en détail de cet événement qui devrait avoir lieu en octobre, dans un prochain article.



## MASADO

Pour fêter Noël, l'association Masado et ses équipes de Pilate, Zumba Kids et Zumba Adultes ont partagé des moments de convivialité.

Les Kids nous ont offert de très belles chorégraphies pleines d'enthousiasme.



# Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins



**17 juin après-midi**  
**Rdv salle polyvalente Saint-Amant-Tde**